

Ecublens Infos 2024

Avril 2024



[Ecublens Infos avril 2024](#)

Février 2024



[Ecublens Infos février 2024](#)

Information complémentaire: Agenda, page 3 : les permanences AVIVO pour les impôts ont également lieu l'après-midi, de 13 h 30 à 16 h 30.

Diffusion dans le journal communal et sur le site Internet

[Formulaire d'annonce de la manifestation](#)

IMPORTANT :

Merci de réserver, au minimum deux semaines à l'avance, un emplacement dans le journal auprès du :

Service de la culture, de la jeunesse, des sports, de l'intégration et des églises

Tél. 021 695 33 50

affaires.culturelles@ecublens.ch

puis de lui remettre vos articles dans les délais suivants :

Délais rédactionnels à respecter

30 avril 2024

26 juin 2024

27 août 2024

Parution

3 juin 2024

2 août 2024

1er octobre 2024

29 octobre 2024

2 décembre 2024



- En cas de non-respect des délais, le service se réserve le droit de ne pas donner suite à des demandes de publication d'articles.
- Tous les articles doivent entrer dans l'espace qui leur a été accordé et écrits en police Arial, taille 9.5.

Nombre de caractères (espaces compris)

1 page entière

1 page entière sans photo	5'500 caractères
1 page entière + 1 grande photo	3'700 caractères
1 page entière + 2 ou 3 photos	3'500 caractères
1 page entière + 4 ou 5 photos	2'700 caractères

½ page

½ page sans photo	3'000 caractères
½ page + 1 photo	1'800 caractères
½ page + 2 photos	1'300 caractères

¾ page

¾ page sans photo	5'200 caractères
¾ page + 1 photo	4'000 caractères
¾ page + 2 photos	2'000 caractères

¼ page

¼ page sans photo	1'600 caractères
¼ page + 1 photo	1'000 caractères

1 colonne entière

1 colonne entière sans photo	1'600 caractères
1 colonne entière + 1 photo	1'000 caractères

½ colonne

½ colonne sans photo	800 caractères
½ colonne + 1 photo	500 caractères